



Mon père bénéficie de la retraits de ma mère

Par **Johanne971**, le **15/04/2009 à 10:36**

Bonjour, mes parents étaient divorcés depuis 1999, ma mère est décédée en novembre dernier (elle était cadre dans le milieu hospitalier), et aujourd'hui mon père bénéficie de sa retraite alors que mon petit frère fait encore des études. Est-ce normal, y a-t-il un moyen de contourner cela? merci beaucoup pour votre aide. Johanne

Par **marguerite000**, le **15/04/2009 à 11:39**

est-ce que vous vivez avec votre père, votre âge, en quelle année d'études est ton frère, mineur ou majeur? C'est des réponses que tu devrais rajouter si tu veux un maximum de renseignements.

Par **Johanne971**, le **15/04/2009 à 15:52**

Bonjour, je suis majeure, je travaille, mon frère est âgé de 25 ans (il lui reste encore 1 année d'études après l'année en cours) et nous ne vivons pas avec notre père depuis au moins 20 ans. merci

Par **marguerite000**, le **15/04/2009 à 21:53**

vous devriez voir un avocat conseil au tribunal le plus proche. C'est gratuit pour la première fois, mais je pense que ton frère a le droit de lui réclamer une pension. Fais un dossier avec toutes

les questions que tu voudra lui poser et demande conseil c'est le mieux

Par **Marion2**, le **15/04/2009** à **22:04**

Bonsoir,rnrnSi votre frère ne perçoit aucune pension alimentaire de votre père, il faut qu'il saisisse en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales (JAF) auprès du Tribunal de Grande Instance afin qu'il statue sur le montant d'une PA.rnrnUn avocat n'est pas nécessaire.rnrnBon courage.

Par **Johanne971**, le **16/04/2009** à **09:16**

Merci beaucoup-rnrnJohanne